JUGEZ et COMPAREZ NOS PRIX chez
LERUSTE 61, rue St-Jacques prolongée
TOURCOING
CHAMBRE complète ronce de noyer verni au tampon, de 1re choix, toute complète, prix exceptionnel :
1.995 francs
Visitez notre immense choix, prix défiant toute concurrence

de leur six compagnons. C'est assez rare, car parmi les fraudeurs professionnels, bien peu, lorsqu'ils sont pris, dénoncent leurs complices. Il s'agit de Julien Hespel, 35 ans, épicier 47, rue des Métiers à *Menin* ; Kujawa Paul, 28 ans, sans domicile connu ; Arthur Vanhoutte, 30 ans, 53, place Vandermeersch à Menin ; Gaston Biébauw, 28 ans, débardeur à Menin, 25, rue de Furnes ; Camille Geskière, 25 ans, ouvrier de fabrique, rue de Bousbecques à Wervicq et Norbert Talpe, 27 ans, marchand de tabac à Dadizeele.

Tous étaient donc poursuivis pour contrebande en réunion. Par ailleurs, Viane était contrevenant à un arrêté d'expulsion.

Le Tribunal a condamné Terny et Viane à *8 mois d'emprisonnement*. Quant aux six autres, tous défaillants, ils ont été condamnés à *1 an d'emprisonnement*. IL. paieront en outre, solidairement, une amende de 53.250 fr.

Basile et les trois machines. — Le 27 octobre 1937, Basile Klavas, 42 ans, représentant, ayant demeuré à *Lille*, boulevard de l'Usine, 2, se présentait chez une dame Hanson, rue du Bleu Mouton à *Lille*. Il proposait à cette personne qu'il connaissait de lui acheter des machines outils, machines qu'il revendrait pour faire ensuite le partage des bénéfices provenant de la vente. Trois machines furent commandées, une raboteuse, une dégauchisseuse et une mortaiseuse et payées par Mme Hanson.

Quelques jours plus tard, Klavas vendait ces machines et disparaissait avec l'argent.

Arrêté peu après, Klavas a été condamné pour abus de confiance à *3 mois d'emprisonnement*.

L'ivresse, mauvaise conseillère. — Le 4 juillet 1938, vers 9 h. 45 du matin, le garde-champêtre d'Allennes-les-Marais était informé par un habitant de cette commune, M. Crespel, qu'un sieur Alphonse Delamare, 34 ans, journalier, sans domicile fixe, en état d'ivresse, causait du scandale. Invité à se montrer plus calme, Delamare répondait au garde champêtre qui venait d'intervenir en outrageant celui-ci. Delamare se rebella en cours de route. Il a été condamné à *1 mois d'emprisonnement* et une amende de 5 francs.

La tentation. — Le 30 juin 1938, M. Sion, marchand de salaisons à Hem, informait la gendarmerie de Roubaix qu'il avait été victime d'un vol de 700 francs. Cette somme qui était destinée à être remise à un ouvrier et représentait le salaire de celui-ci.

Le voleur était un sieur Alfred Vanlersberghe, 33 ans, manœuvre à *Roubaix*, 79, rue Fosse-aux-Chênes. Celui-ci avait pris cette somme, qui se trouvait incluse dans une enveloppe, laquelle était déposée sur un guichet et Vanlersberghe n'avait eu qu'à passer le bras.

Le Tribunal a condamné Vanlersbergh à *4 mois d'emprisonnement*.

LE CAMBRIOLAGE DU CHATEAU

Le 4 juillet 1938, à 20 h. 30, des gendarmes à la résidence d'Halluin étaient informés qu'un vol avec effraction avait été commis dans le château de M. Laurent, industriel à *Roncq*. Ils se rendirent sur les lieux aussitôt pour proceder aux constatations. Leurs investigations leur permirent de remarquer qu'une vitre avait été brisée et que, par cette ouverture, celui qui avait pu pénetrer ainsi dans la propriété, était plutôt de faible corpulence. L'examen des pièces fit apparaitre qu'au 1er étage, toutes les chambres avaient été visitées ; un secrétaire avait été vidé de son contenu ; une trace de pesée fut relevée.

L'industriel parvint à établir le montant du préjudice par lui subi. Des pièces d'or, de l'argent belge, un pistolet, des bijoux, avaient disparu.

Le voleur fut identifié : Bernard Brunet, 24 ans, homme de peine à *Roncq*, 49, rue du Bilmant. Celui-ci, a déclaré qu'il était allé dans l'après-midi du 3 juillet chez M. Leurent pour lui demander de le reprendre dans son usine, mais qu'on ne lui avait pas répondu. C'est ainsi que l'idée lui était venue de s'introduire dans le château pour y voler.

Brunet a été condamné à *10 mois d'emprisonnement*.

Flagrant délit. — Louis Bossu, 60 ans, femme de ménage à Lille, 28, rue des Stations, a été surprise en flagrant délit de vol le 3 décembre 1937, dans un magasin lillois. Une perquisition opérée à son domicile a permis de découvrir une paire de chaussures volée au préjudice de la dame Wolf.

Déjà condamnée, Louise Bossu a nié avoir volé quoi que ce soit. Le Tribunal l'a condamnée à *6 mois d'emprisonnement*.

Le bien d'autrui. — Henri Prouvost, 19 ans, sans profession, a dérobé au cours des mois d'avril et mai 1938 un certain nombre de bicyclettes. Il essayait de les vendre par morceaux à des acquéreurs différents ; il jetait ensuite les parties inutilisées dans une rivière ou les abandonnait dans quelque terrain vague.

L'information a établi qu'il avait volé à bicyclettes, dont les propriétaires n'ont pu être identifiés. Prouvost a en outre dérobé une somme de 35 francs au préjudice de sa logeuse.

Le Tribunal a condamné Prouvost à *10 mois d'emprisonnement*.

En marge des décrets-lois. — Le 30 juin 1938, était appréhendé à Wattrelos le sieur Giorgio Colloredo, 57 ans, charpentier sans domicile fixe, sujet italien. Cet individu, qui n'était pas en règle sur la police des étrangers, était entré en France par Modane puis il avait gagné Paris en passant par Lyon. Ensuite, il était arrivé à Lille, puis à Wattrelos, chez des amis.

Poursuivi par défaut de passeport, conformément au décret-loi du 2 mai 1938, Colloredo a été condamné à *1 mois d'emprisonnement* et une amende de 100 francs.

Affaires diverses. — *15 jours d'emprisonnement* à Georges Duhayon, 32 ans manœuvre à Wattrelos, 18, cité du Pinson Vert, pour fraude en douane.

— Poursuivi pour vagabondage et défaut de carte d'identité, D. M. a été acquitté.

— 20 jours d'emprisonnement à Marceau Gosset, 42 ans, sans domicile fixe, qui a été arrêté le 3 juillet 1938 rue d'Angleterre à Lille, du chef de vagabondage.

EN BELGIQUE

MENIN

Les bécaniers à l'œuvre. — Dimanche, vers 23 h. 45, on a volé la bicyclette portant la plaque N° 347.015, de M. Camille Dehuyser, demeurant rue de Bruges, 375, dans la même rue et qu'il avait placée devant le Café « L'Etoile ».

Mais lundi, dans la matinée, le vélo fut restitué par Georges Libbrecht, demeurant 29, rue de Mouscron, qui avait pris le vélo par inattention, sa propre bicyclette lui ayant été volée.

La police a ouvert une enquête.

Club Nautique Franco-Belge. — Dans son local, « Au Bois de Boulogne », quai de la Lys, a eu lieu une réunion générale de constitution du « Club Nautique Franco-Belge », sous la présidente de M. Joseph Delannoy.

Au cours de la réunion, M. Decoopman, président du « Canoë-Club Courtraisien », a tenu une conférence très intéressante sur différents sujets : Idées pratiques du « Canoë-Sport » ; Tourisme en canoë avec camping, et la construction soi-même d'un canoë.

Après cette conférence très instructive a été constituée la Commission. Sont élus : MM. Joseph Delannoy, président ; Jules Slambrous, sous-président ; Daniel Braems, secrétaire ; Mlle Gratienne Meersman, trésorière ; MM. René Vedbeke, commissaire ; Arthur Gogne, Alph. Verbeke, Joseph Tanghe, membres.

Les entraînements sont fixés pour le dimanche matin et jeudi soir, car le club dispose déjà de cinq canoës.

Le port de natation sera obligatoire aux membres.

Une vingtaine de membres se sont déjà fait inscrire au « Club Nautique Franco-Belge ».

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Un cycliste accroché par une auto est grièvement blessé

Dimanche, vers 16 h. 30, le cycliste Jules Mollin, demeurant à Langemarck, se dirigeait vers Menin, lorsque arrivé au hameau « Cornet de Poste », il fut accroché par le garde-boue de l'auto de M. Marcel Merlain, ingénieur des Ponts et Chaussées, demeurant à Ypres et qui arrivait en sens inverse.

Le cycliste fut projeté sur la chaussée et fut relevé grièvement blessé aux jambes. Il reçut les soins d'un octeur et fut transporté à son domicile.

La gendarmerie de Menin a ouvert une enquête.

MOUSCRON

Une agression nocturne

Dimanche, vers 22 h., les époux Leroy Gustin et Mme Soete Angèle, demeurant avenue du Parc, 175, se dirigeaient vers leur habitation, lorsqu'ils furent soudainement attaqués par un individu qui tentait de s'enfuir en enlevant le sac à main de Mme Leroy, contenant 250 fr. environ. M. Leroy, voulant se défendre contre cet individu, fut blessé au doigt.

Plainte fut déposée à la police.

Ce lundi, vers midi 30, une ouvrière revenant de son travail, trouva le long de l'avenue du Parc, le sac en question avec la somme d'argent. On croit que l'individu, en prenant la fuite, a abandonné son butin.

Ecole moyenne de l'Etat. — La distribution solennelle des prix et la remise des diplomes de sortie aux élèves de l'Ecole movenne de l'Etat pour garçons et de la Section moyenne pour jeunes filles aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, le jeudi 14 juillet, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Bibliothèque « La Fraternelle ». — Comme les années précédentes, en raison des congés payés, la bibliothèque « La Fraternelle » sera fermée les dimanches 31 juillet, 7 et 14 août.

Réouverture le 21 août.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Outrages et coups à un agent. — Riguel Henri, chauffeur d'auto, à Tournai, a outragé et frappé l'agent de police Dereux Henri. Par défaut, 1 mois 8 jours de prison et 532 fr. d'amende.

Outrages. — Carrelle Joseph, journalier à Blandain, a outragé un gendarme : 182 fr. d'amende.

Emploi de bricoles. — Une amende de 210 fr. est infligée à Mauroit Emile, houilleur à Basècles, pour emploi de bricoles.

Injures. Coups. — Mansart Henri, ouvrier d'usine à Blandain, a injurié Leclercq Narcisse et Lebrun Raoul, et a porté des coups à Lebrun. 280 francs d'amende.

Loi sur l'alcool. — Georges Cauchy, cabaretier à Tournai, a empêché la recherche de contraventions relatives au régime de l'alcool. 500 fr. d'amende et fermeture de son débit.

Détention illégale d'alcool. — Daphnis Léonard, cafetier à Tournai, a illégalement détenu de l'alcool. 500 fr. d'amende et fermeture de son débit.

Accident de la route. — Liétart Frédérien, bonnetier à Quevaucamps, et Marlot Alphonse, houilleur à Blaton, sont prévenus d'avoir, par défaut de prévoyance ou de précaution, involontairement causé des blessures, le premier à Marlot et à Schelsbracke Irma ; le second, à Liétart et à Schelsbracke. De plus, le premier, circulant en moto, n'est pas resté maître de sa vitesse. Le second a circulé avec un vélo non éclairé à l'arrière.

Huit jours de prison et 350 fr. d'amende avec sursis à Liétart ; 182 fr. à Marlot. Une contrainte par corps de 15 jours est prononcée. Liétart paiera 15.000 fr. à Marlot, à titre provisionnel, et Marlot 50 fr. de dommages-intérêts à Liétart.

DANS LA RÉGION

La saisie d'un bateau à moteur par les douaniers parisiens à Cambrai

Le batelier entre les douaniers : MM. KUHN et le Brigadier COSSON. (Ph. Réveil)

Nous avons dit hier que les douaniers parisiens avaient opéré la saisie à Eswars, près Cambrai, d'un bateau-moteur transportant un chargement de charbon à destination de Paris et dans lequel une cachette recélait du tabac belge.

Amené lundi dans un bassin des docks et entrepôts le bateau a été débarrassé de sa cargaison de tabac ; il y en avait 4.000 kilos qui sont abrités à l'entrepôt des douanes.

Nous avons pu examiner cette cachette qui était aménagée avec un soin particulier et de l'ingéniosité. Il a fallu que les douaniers procédassent avec méthode et ne perdent pas patience pour déjouer la ruse des fraudeurs... ce nouveau truc est éventé, il faudra trouver autre chose !

Voici donc un beau bilan, deux bateaux saisis en huit jours. Les fraudeurs qui avaient porté tous leurs espoirs sur le système des bateaux à moteurs pour ravitailler leurs clients n'ont vraiment pas de chance car c'est un matériel de choix qui leur est enlevé.

Vers midi, le marinier Ducoffre quittait son beau bateau et partait vers la prison de Cambrai.

L'INAUGURATION DU MEMORIAL DE PICARDIE A RANCOURT

L'inauguration du Mémorial de Picardie, par le « Souvenir Français », a donné lieu à une émouvante cérémonie qui se déroula en présence de plusieurs milliers d'anciens combattants.

A 10 h. 45 fut dite une messe pour les morts, sous la présidence du chanoine Quenet, vicaire-général de Paris. Après la messe, les autorités officielles, parmi lesquelles on notait le général Duffieux, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre ; le général Lacapelle, ancien gouverneur de Strasbourg ; le général Pujo ; le général Corap, commandant la 2e Région ; les représentants des délégations d'anciens combattants et de très nombreuses personnalités, se rendirent à Bouchavesnes, où une gerbe de fleurs fut déposée au pied de la statue du Maréchal Foch.

Enfin eut lieu le banquet à Bouchavesnes, au cours duquel plusieurs discours, exaltant la mémoire des héros disparus, furent prononcés.

Peu après se déroula la cérémonie officielle de l'inauguration du monument. Le colonel Wauthier, président du « Souvenir Français » ; M. Daudre, maire de Péronne ; le général Lacapelle prirent successivement la parole. Puis des gerbes furent déposées au pied du monument et la cérémonie prit fin après le défilé des associations d'anciens combattants devant le monument.

MORT DU R. P. PADE

On a appris, à **Amiens**, avec consternation, dans les milieux religieux, le décès du R. P. Pade, provincial dominicain de la province de Paris, qui s'est éteint à l'âge de 62 ans, dans une clinique de Levallois-Perret.

Picard d'origine, étant né à Neuville-Coppegueule, le R. P. Pade, après trois ans de service militaire, entra au noviciat des Pères Dominicains. Il devint promptement un orateur réputé et fut élevé dans l'ordre de diverses dignités jusqu'à celle de supérieur général de la province de Paris.

Durant la guerre, étant resté au couvent de **Lille**, il soutint vaillamment le moral de la population lilloise et quelques-uns de ses sermons lui attirèrent des ennuis avec la Kommandatur. Après guerre, il fut appelé au Canada, en Belgique, en Italie et prêcha dans les principales villes de France et d'Algérie.

Il fut l'un des orateurs les plus remarqués de l'église de La Madeleine et, depuis quelques années, il donnait des allocutions radiophoniques appréciées.

Les funérailles du R. P. Pade seront célébrées mercredi, dans la chapelle du couvent, boulevard Saint-Honoré, à Paris.

MARDI 12 JUILLET, les magasins sont ouverts

A LA PROVIDENCE
49, r. de Tourcoing
ROUBAIX
Tram A ou G
Voir dans 2 Etalages 300 MODÈLES

CUIR BLANC 10 modèles .. 29.50

DERBY tout lin ou garni cuir. Du 30 au 45 65 - 49 - 36 - 29 22.50

Du 28 au 55, 20 jolis modèles haute nouveauté, souliers dentelle fil, souliers Raphia.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Oriéans,** le 10 juillet, par le Cercle Union. 187 pigeons lâchés à 5 h. 50.

1er Masurel, U. 5 p. sp. r. ; 2. Roussel, 5 p. sp. R. ; 3. A. Sartorius, U. 6 p. sp. R. ; 4. Roussel P.H. U. 6 p. sp. R. ; 5. Delcroix L., U. P. ; 6. Vanoutryve, 2 p. ; 7. Roussel, U 6 p. sp. R. ; 8. A. Vandenbroucke, 4 p. P.H. ; 9. A. Vandenbroucke, 3 p. série ; 10. Dujardin, 2 p. ; 11. Demeyère, 3 p. ; 12. A. Vanlenbroucke, 2 p. ; 13. Dujardin, 2 p série ; 14 Dujardin, 2 p. ; 15 Wibaux p. ; 16. A. Vandenbroucke, p. ; 17. A. Sartorius ; 18. Masurel, P.H. Bouquet Wibaux.

Hors-Concours : Stock, p. ; Stock 3 p. ; Dujardin p. ; Roussel, série ; Demeyère p. ; Masurel, 3 p. ; Wibaux, p.

Le premier pigeon a été constaté à 9 heures 30' 4' Métrage 321744. Vitesse 1291.80. Le dernier pigeon a été constaté à 10 heures 03' 58' Métrage 321744. Vitesse 1267.02.

Réclamations jusque mardi, à 18 h. Distribution des prix mardi à 19 h

A WASQUEHAL. — **Fédération du Gapreau.** — Jeudi 14, **Chantilly** en collaboration avec Mouvaux. 200 fr. d'honneur au prorata, jeunes et vieux, lâchés séparément Régulateurs et services à café dans chaque catégorie pour les amateurs de Wasquehal. 300 fr. à l'occasion de la Fête nationale Règlement et rayon de la Fédération du Capreau.

Pour Wasquehal, mise en panier au siège chez Vandewalle, jusque 19 h. 30, pour Mouvaux, chez Bernard, rue de Lille, jusque 19 h. 15

— **Fédération du Capreau. — Chantilly,** le 10. Vieux. 135 pigeons lâchés à 6 h. 25, par M. Roulez

1er Huwel U 9 p. ; 2. Millescamps D., U. 7 p. ; 3. Gaeremynck, 1 p. ; 4. Leroy Louis, 1 p. ; 5. Verschueren, 6 p. ; 6. Delbergue, 3 p. ; 7. Legrand, 5 p. ; 8. Huwel, 2 p. série ; 9. Vampouck, 1 p. ; 10. Duvivier, 1 p. ; 11 Millescamps D., 1 p. série ; 12. Catteau 1 p. ; 13. Delbergue, série ; 14. Dequeker ; 15. Esprit ; 16. Hus ; 17. Millescamps ; 18. Vandewalle ; 19. Van Laer ; 20 Vandewalle, série ; 21. Catteau, série ; 22 Duretz ; 23 Wagnon ; 24. Wagnon ; 25 Wagnon.

Le premier a été constaté à 8 h. 33' 57". Métrage 174574 Vitesse 1172.01. Le dernier à 9 h. 03' 23" Métrage 174064. Vitesse 1086.33.

Réclamations jusque mardi, à 19 h. Distributions des prix mercredi à partir de 17 h.

60 jeunes lâchés à 6 h. 40.

1er Hus, U. 8 p. ; 2. Vampouck, 2 p. ; 3. Ghesquière ; 4. Vampouck, série service à café ; 5. Wagnon, 1 p. ; 6. Labbens, 1 p. ; 7. Wagnon, 1 p. série ; 8. Hubrecht, 1 p. ; 9. Ghesquière ; 10. Ghesquière, régulateur.

Le premier a été constaté à 9 h. 17' 03" Métrage 174399. Vitesse 1110.10. Le dernier à 9 h. 49' 36" Métrage 175104. Vitesse 965.

A TOURCOING. — **L'Avenir des Phalempins.** — Jeudi 14 juillet Chantilly (Prix de la Ville), chez Julien Desbonnet (Aux Grands Archers), rue des Phalempins, 45. 250 fr. séries garanti au prorata jeunes et vieux séparés. 50 fr. Prix d'honneur, mise en paniers, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

— **Groupe des 3.** — Résultat du concours de Chantilly offert le 10 juillet 1938. Réclamations lundi 11, à 18 h. Distribution des prix, mardi, à 18 h.

317 vieux, lâchés à 6 h. 30. 1er Libeert, 9 p. ; Dewadez, 12 p. ; Rogé, 10 p. ; Tiberghien, p. ; Dumortier, 3 p. ; Delobel, 3 p. ; Sion ; Vandebrouck, 2 p. ; Fermont, 7 p. ; Lecompte, 5 p. ; Dumortier, 8 p. ; Parmentier, 2 p ; Demarque, 6 p ; Bastin, 4 p ; Delobel p. ; Picavet, 4 p. ; Dusouller, 9 p. ; Decocq ; Desmazières, 4 p. ; Bouckaert, p. ; Martinsse, p. ; Lamblin, 7 p. ; Tiberghien, 6 p. ; Petiberghien ; Centbras, p ; Sion, Petiberghien, Leprêtre, Dupont, 2 p. ; Dumortier, 2 p. ; Decocq, Scohy, Prouvost, Dumont M., Martinsse, Godron, 2 p. ; Planckaert, 3 p. ; Rogé, 4 p. ; Fermont, p. ; Prouvost, Lamblin, Centbras p. ; Scohy, Debouvère, p. ; Dufermont fils, p. ; Parmentier, Roffin, Demarque M., Vancoppernol Scohy, Bastin, Dufermont, Planckaert, Demarque M., Roffin, Cracco, Parmentier, Rousseau, Vandebrouck.

Séries — Dumortier, Delobel, Martinsse, Tiberghien, Decocq, Rogé, Fermont, Prouvost, Lamblin, Centbras, Parmentier, Demarque M., Scohy, Bastin, Planckaert, Roffin, Parmentier, Vandebrouck.

Séries spéciales. — Planckaert, Roffin.

Le premier à 8 h. 59' 24". Distance 180.317. Vitesse 1206.86. Le dernier à 9 h 19' 11". Distance 180.338. Vitesse 1065.85.

218 jeunes, lâchés à 6 h. 30.

1er Lecompte, 9 p. ; Monteyne, p ; Weicomme, 5 p. ; Dupont, Dillies, p. ; Deconninck, Scohy, Welcomme, 4 p ; Lemahieu, 6 p. ; Loncke, Dupont, Hache, 3 p. ; Desplechin, Fermont, 2 p. ; Terrein, 3 p. ; Lemblin, Vandeberghe, Vervesch, Delberghe, Dupont, Lamblin, Verschueve, Vermersch, Deconninck, Deheule, 5 p. ; Dupont, Egot, Bouckaert, 4 p. ; Vandenberghe, Lespiechin, Deconninck, Egot, Dussouiller, Hache, Hache Bastin, 2 p. ; Egot, Lemahieu p ; Centbras, 2 p.

Séries. — Welcomme, Dupont, Lamblin, Vermersch, Dupont, Vandenberghe, Desplechin, Hache, Egot, Lemahieu. Série spéciale : Egot

Le premier à 9 h. 01' 22". Distance 179.187. Vitesse 1183.73. Le dernier à 9 h. 33' 06". Distance 180.074. Vitesse 966.80.

— **Oriéans.** — 278 pigeons lâchés à 5 heures 25.

1er Marécaux, U. ; Delberghe, 11 p. ; Desmet, 10 p ; Cracco, 8 p. ; Marécaux, 5 p. ; Sion P., Sion P., Rousseau, Fermont, 4 p. Deconninck, Fermont, 3 p. ; Sion P., Verhague, 6 p. , Demarque R., 2 p. ; Decocq, 7 p. ; Sion Duchatelet, 2 p. ; Fermont, 3 p. ; Lefebvre, 3 p. ; Welcomme, 5 p. ; Egot, 2 p. ; Fermont, p. ; Delcosse, p. ; Fermont, Centbras, Egot, Deconninck, Lefebvre, Marécaux, Welcomme, Marécaux, Fermont, Vankiersbleicke, Bastin, Egot, Decocq, Verfaille.

Séries. — Marécaux, Sion, Fermont, Fermont, Egot, Deconninck, Lefebvre, Welcomme, Marécaux, Decocq, Verhague, Verfaille, Parmentier, Cracco Desmet. Série spéciale Welcomme.

Le premier à 8 h. 42' 35" Distance 328.116. Vitesse 1173.50. Le dernier à 9 h. 57' 49". Distance 328.006. Vitesse 1202.33.

— **Maison Colombophile Tourquennoise. — Samedi 23, Anguelème** (rayon 30 km.). La mise de concours sear des plus réduites : 8 fr. par pigeon, dont 5 fr. pour prix, un prix de 8 fr. par 4 inscriptions sans aucune retenue. Le jeu de mise et de poules sera celui habituellement pratiqué par la M.C.T. La mise en paniers de ce concours de grand fond aura lieu mercredi 20, de 16 à 19 h., dans les trois postes suivants : à Lille, chez Picou, 218, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes, A. Roubaix, à la Betterave, siège du Progrès, rue de Lannoy. A Tourcoing, au siège de la M.C.T., 25, Grand'Place.

— **Angoulême** offert le 9 juillet, par la Maison colombophile Tourquennoise. 452 pigeons lâchés à 5 h. 40, par M. Plouvier.

1er Parein A., U. 17 p. ; 2. Pardoen E., U. 14 p. ; 3 Goossens A., U. 15 p. ; 4. Leman V, U. 17 p. ; 5. Catry M., U. 16 p ; 6. Desrousseaux Ch., U. 17 p. ; 7. Allart A., U. 14 p. ; 8 Esquedin P. et F., 5 p. ; 9. Hochepied H., 14 p. ; 10. Esquedin F. et F., 8 p. rég. ; 11. Moulard J., 17 p. ; 12. Delbarre E., 16 p. ; 13. Dujardin P. ; 14. Delbarre L, 16 p. ; 15. Bauwens 6., 10 p. ; 16. Duchatelet A., 8 p. ; 17. Salembier G., 16 p. ; 18 Dhalluin D., 7 p. ; 19. Noilet E., 10 p. ; 20. Pardoen E., 13 p. 3 séries ; 21. Delcour O., 9 p. ; 22. Pardoen E., 12 p. ; 23. Tellier A., 5 p. ; 24. Delanghe R., 5 p. ; 25 Vermuse M., 13 p. ; 26. Salembier G., 3 p. ; 27. Devlaminck A., 8 p. ; 28. Delanghe A., 5 p. 3 séries ; 29. Plouvier P., 12 p. ; 30. Allart A., 2 p. 3 séries ; 31. Delbarre L., 12 p. 3 séries ; 32. Blonde L., 3 p. ; 33. Alavoine J., 5 p. ; 34. Renard A., 9 p. ; 35. Leman V., 11 p. 3 séries ; 36. Engrand G., 10 p. ; 37. Detavernier L., 6 p. ; 38. Delcour O., 3 p. 3 séries ; 39. Ravau L., 11 p. ; 40. Dujardin F., 3 p. ; 41. Fourneau G., 8 p. ; 42. Tiberghien Ch., 11 p. ; 43. Duvillers H., 8 p. ; 44. Monet A., 2 p. ; 45. Desssaint V., 3 p. ; 46. Debinschop L. ; 47. Rousseaux E., 3 p. ; 48 Leaur J., 7 p. ; 49. Delbarre L., 5 p. 2 séries ; 50. Lefebore P., 7 p.

51. Renard A., 5 p. 3 séries ; 52. Huyghevelde J., 5 p. ; 53. Dhondt J., 6 p. ; 54. Esquedin F. et F., 5 p. 2 séries ; 55 Blondie L., 3 p. 2 séries ; 56. Ravau L., 6 p. 3 séries ; 57. Foofman L., 5 p. ; 58. Delannoy A., 5 p. ; 59 Wiart L., 5 p. ; 60. Duhayon D., 5 p. ; 61 Catel E., p. ; 62. Alavoine J., 8 p. 3 séries ; 63. Alavoine J., p. ; 64. Vandeputte D., 5 p. ; 65. Wittemberg E., 3 p. ; 66 Fremaux A., 5 p. ; 67. Demeyère F., 5 p. ; 68. Niedergang C., 5 p ; 69. Couroible J., 5 p ; 70. Goossens A., 5 p. 3 séries ; 71. Mutin A., 5 p. ; 72. Niedergang C., 5 p. 3 séries ; 73. Duvillers H., 5 p. 3 séries ; 74. Delemarle F., 4 p. ; 75. Dujardin P., 2 p. ; 76. Simoens E., 2 p. ; 77. Deleu V., 4 p. ; 78. Guillaume A., 3 p. ; 79. Degaegère A., 4 p. ; 80. Duchatelet A., 2 p série ; 81 Tavernier L., 3 p. ; 82. David A 2 p. ; 83. Devlaminck A., p. série ; 84. Desrousseaux Ch., série ; 85. Alavoine J. ; 86 Varlet J. ; 87. Dispa L. ; 88 Demeyère F., série ; 89. Parent A. ; 90 Melay E. ; 91. Melay E. ; 92. Mommens D. ; 93. Degrendel P. ; 94 Werquin A. ; 95 Derveaux E. ; 96. Dutha A. ; 97. Pollet R ; 98. Hochart G. ; 99. Catry M., série ; 100. Delannay J. ; 101. Lefebvre C. ; 102. Ballinghiem L. ; 103. Esquedin P. et F. ; 104. Derveaux E., série ; 105. Comblez A. ; 106 Delgatte F. ; 107. Duhayon D. ; 108. Salembier G. ; 109. Vandercamen C. ; 110. Thienfont H. ; 111. Cambier R. ; 112. Desrousseaux Ch. ; 113. Vermersch J. Bouquet : Terny G

Le premier pigeon à 13 h. 09' 20". Distance 608544 Vitesse 1347.66. Le dernier à 13 h. 41' 20". Distance 606721. Vitesse 1260.49.

Séries régulateur. — Esquedin P et F., Pardoen E., Delanghe R., Allart A., Delbarre E., Leman V., Delcour O., Renard A., Ravau L., Alavoine J., Goossens A, Niedergang C., Duvillers H., Devlaminck A., Desrousseaux Ch., Demeyère F., Catry M., Derveaux E.

Pigeon égaré

Un pigeon voyageur portant la bague F 36-643685 - France, s'est réfugié chez M. Mio, photographe, rue Carnot, où on peut le réclamer.

LA MORT MYSTÉRIEUSE DE L'ARCHITECTE AMIÉNOIS

LES RECHERCHES DE LA POLICE sont définitivement orientées vers Paris

Amiens, 11. — Le chef de la sûreté amiénoise, M. Peters, a interrogé longuement, aujourd'hui, Mlle Reibel, âgée de 40 ans, compagne de l'architecte Emile Dupuy, mort dans les circonstances singulières que l'on connaît.

L'emploi du temps de l'architecte a pû être reconstitué en ce qui concerne Amiens, heure par heure, et il paraît certain que Mlle Reibel ne saurait être mise en cause malgré les bruits qui ont pu être répandus.

C'est donc vers Paris, que les recherches vont s'orienter avec quelque chance de découvrir l'endroit où l'architecte amiénois a été victime de la mystérieuse agression qui lui a coûté la vie.

Le Congrès Régional de l'Union des Sapeurs-Pompiers du Nord à Hazebrouck

Le tirage des primes

Nous avons donné, hier, le compte rendu du Congrès régional de l'Union des Corps de Sapeurs-Pompiers du Nord de la France, qui s'est tenu dimanche, à Hazebrouck, à l'occasion de la fête du 150e anniversaire de la fondation du Corps des S. P. d'Hazebrouck.

Voici le résultat du tirage des primes, qui a eu lieu dans la salle de l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers, en présence de M. Plateel, maire ; du capitaine Deschodt ; des lieutenants Chavatte et Vanlougre, de la Compagnie d'Hazebrouck.

Primes de défilé. — 1. Prémecques, 450 fr. ; 2. Saint-Pol-sur-Mer, 400 fr. ; 3. Steenvoorde, 300 fr. ; 4. Marquillies, 200 fr. ; 5. Cambrai, 150 fr. ; 6. Godewaersvelde, 125 fr. ; 7. Bailleul, 100 fr. ; 8e, Watten, 100 fr. ; 9e, Estaires, 100 fr. ; 10. Faches-Thumesnil, 75 fr. ; 11. Saint-André, 75 fr. ; 12. Saint-Jans-Cappel, 75 fr. ; 13. Hoverskerque, 50 fr. ; 14. La Gorgue, 50 fr. ; 15. Haubourdin, 50 fr. ; 16. Oost-Dunkerque, 50 fr. ; 17. Auby ; 18. Vieux-Berquin ; 19. Dunkerque ; 20. Cassel, 50 fr.

Primes d'autos-pompes. — 1er prix, Faches-Thumesnil, 600 fr. ; 2. Loos-lez-Lille, 500 fr. ; 3. Saint-André, 400 fr. ; 4. Estaires, 300 fr. ; 5. Haubourdin, 200 francs ; 6. Dunkerque, 200 francs.

Primes de motos-pompes. — 1er prix, Comines, 400 fr. ; 2e, La Gorgue, 300 fr. ; 3. Oost-Dunkerque, 250 fr. ; 4. Watten, 200 francs.

CAISSE DÉPARTEMENTALE DE COMPENSATION POUR LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le scrutin ouvert pour le Renouvellement du mandat des Administrateurs de la Caisse départementale de Compensation pour le Paiement des Allocations familiales a été dépouillé à la Préfecture le lundi, 11 juillet, à 14 h. 30.

L'élection avait pour but la désignation de quatre représentants des employeurs : de deux représentants des Bénéficiaires d'allocations de 1re catégorie ; de deux représentants des Bénéficiaires d'allocations de 2e catégorie.

On été élus :

1. Représentants des Maires et Employeurs : MM. Dereuse, député, conseiller général, maire de Lomme, administrateur sortant ; Dannay, maire de Roost-Warendin, administrateur sortant ; Durlez, maire de Saint-Pol-sur-Mer, administrateur sortant ; Notteghem, maire de Bruille-St-Amand, administrateur sortant.

2. Représentant des Allocataires de 1re Catégorie : MM. Damiens Alphonse, chef de Bureau à la Recette municipale de Cambrai, administrateur sortant ; Barthioir Paul, cantonnier à Lys-les-Lannoy.

3. Représentant des Allocataires de 2e Catégorie : MM. Marcel Fabre, vaguemestre au Sanatorium de Felleries-Liessies ; Albert Hatterer, charretier à Ronchin

UN BEAU GESTE DU NOUVEAU CONSUL GÉNÉRAL DE BELGIQUE A LILLE

M. Valcke, le nouveau Consul général de Belgique, est arrivé à Lille et son premier geste a été, après avoir été reçu à 10 h. 45 par M. Carles, Préfet du Nord, de se rendre, en compagnie de M. Moulaert, ancien consul général nommé ministre au Congo belge, au monument aux morts de Lille où il a déposé une gerbe de fleurs et s'est recueilli un instant.

Le nombreux présidents d'associations françaises et belges assistaient à cette cérémonie.

LA VOIE ARDENTE DANS LE NORD

Indications pratiques. — Aujourd'hui mardi 12 juillet : départ de Morbecque, 6 h., arrivée à Hazebrouck St-Eloi, 9 h. 15 ; départ pour le Sacré-Cœur, 11 h ; départ du Sacré-Cœur, 12 h. 15 ; arrivée au Petit Séminaire, 12 h. 30 ; départ pour Notre-Dame, 13 h 30 ; départ de Notre-Dame, 17 h. ; arrivée à Hondeghem, 18 h 30.

Demain mercredi 13 juillet : départ d'Hondeghem, 7 h. ; arrivée à Ste-Marie Cappel, 8 h ; arrivée à Oxelaere, 10 h. ; passage à Bavinchove, 11 h. ; arrivée à Zuytpeene, 11 h. 30 ; arrivée à Noorpeene, 13 h. 15 ; arrivée à Arnèke, 15 h. 15 ; arrivée à Cassel, 19 h

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Caravane du Désert ».
Capitole. — 15 h et 20 h. 45 : « La Belle Equipe »
Camée. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Ces Dames aux Chapeaux Verts »
Roxy. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h 45 : « Taras Boulba ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Prison sans barreaux » et « Le Couple invisible ».
Union. — 20 h. 30 : « Le Voilier Maudit » et « 4 Heures du matin ».
Eden. — Permanent de 14 h 30 à 23 h. 30 ; « Intelligence Service » et « L'Homme du Jour ».
Mondial. — 20 h 30 : « Le Voilier Maudit » et « 4 Heures du matin ».
Palace. — 30 h 30 : « Le Secret des Chandeliers » et « La 13e Chaise ».

DERNIÈRE HEURE

On croit connaître les meurtriers du bandit Marguin

ET L'UN D'EUX SERAIT LE SEUL SURVIVANT DES